



le Grand Autunois Morvan

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 31 AOUT 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, Patrick LAUFERON, délégué d'Antully, Mme Sandrine GASSIER, M Patrick RYON, Mme Françoise ANDRE, M Yann BAROU, Mmes Céline GOUDIER POSZWA, Sarah PIGNOLET de FRESNE, MM Alain DICHANT, Jean-Louis CORMIER, Frédéric BROCHOT, Anatole SAGOT, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, M Jean-François ALUZE, délégué de Broye, Mme Sylvie SEGAUD, suppléante (remplaçante de M Fabrice VOILLOT), délégué de Charbonnat, MM Alain MENART, délégué de Chissey en Morvan, M Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, Mme Leatitia PERRIER, déléguée de Couches, M Thierry BABOUILARD, délégué de Créot, Mme Dominique COULON, déléguée de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Monique RAUX, déléguée de Dettey, Mme Magali ROUCH PAULIN, suppléante (remplaçante de MM Nicolas MULLER), délégué de Dracy lès Couches, M Franck GUYARD, suppléant (remplaçant de M Jean-Claude LHOSTE), délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Épertully, Mme Aurore COMBARET CLAIRE, MM René LOBET, Jean-Michel PREVOTAT délégués d'Épinac, MM Dominique COMMEAU, Guillaume GRILLON, Mme Yolande FLECHE, délégués d'Étang sur Arroux, M Jacques ROY, délégué d'Igornay, M Christophe RIZARD, suppléant (remplaçant de Thomas PIERRE), délégué de La Boulaye, Mme Anne-Marie MARILLER, déléguée de la Celle en Morvan, MM Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle sous Uchon, Alain D'ANGLEJAN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, M Michel MENAGER, délégué de Laizy, MM Daniel DAUNOT, délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, M Jean-Louis MARTIN, délégué de Reclesne, Mme Nicole PORTRAT, suppléante (remplaçant Mme Agnès COMEAU), déléguée de Saint-Didier-sur-Arroux, MM Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Franck LEQUEU, délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Gilles LAMALLE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie DUCREUX), délégué de Saint-Léger sous Beuvray, Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Olivier BARRE, délégué de Saint-Maurice lès Couches, Gilles BERRET, délégué de Saint-Nizier sur Arroux, M Christian DEMIZIEUX, délégué de Saint-Prix, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée VUILLAUME MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, MM Jean-Yves JEANNIN, délégué de Thil sur Arroux, Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M Anatole Sagot;

ABSENTS : M Gilbert DARROUX, délégué d'Autun, M François DE GUELIS, délégué de Brion, Mme Véronique PROST, déléguée de Morlet, M Gilles PILLOT, délégué de Saint-Forgeot, M Michel PILLARD, délégué de Saint-Léger du Bois, M Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, M Jean-Louis PORCHERET, délégué de Tintry ;

ONT DONNÉ POUVOIR : M Vincent CHAUVET à Mme Françoise ANDRE, Mme Cathy NICOLAO à Mme Sarah PIGNOLET DE FRESNE, Eric MARCHAND à Mme Céline GOUDIER POSZWA, Mme Véronique PACAUT à M Alain DICHANT, M Stéphane FABRE à Mme Sandrine GASSIER, M Métin ALBAYRAK à M Yann BAROU, Mme Francette GYBELS à M Patrick RYON, Mme Maartje VAN VEEN à M Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER à M Alain DICHANT, Mme Catherine LEFLOND à M Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI à M Anatole SAGOT, M Michaël GUIJO à Mme Dominique COULON, M Emile LECONTE à Mme Leatitia PERRIER, M André LHOSTE à Mme Dominique COULON, M Jean-François NICOLAS à M René LOBET, M Gérard TREMERAY à M Daniel DAUNOT .

Monsieur le Sous-Préfet est intervenu sur le PLUI

A – Désignation du secrétaire de séance

Le conseil communautaire a désigné, à l'unanimité, Monsieur Anatole Sagot en tant que de secrétaire de séance

B – Compte rendu des actes accomplis

Le conseil communautaire a pris acte des actes accomplis.

C – Compte rendu des MAPA

Le conseil communautaire a pris acte des MAPA

1-FINANCES

a) Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC).

Le conseil communautaire a pris acte du rapport final de la CLETC

b) Proposition de révision libre des Attributions de Compensations (AC) pour la Commune d'Autun.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, la révision libre pour la commune d'Autun. Le montant d'AC provisoire à verser à la CCGAM par la ville d'Autun en 2021, s'élèverait à 1.232.844,02 euros.

Le conseil communautaire a autorisé la signature de tout document se rapportant à ce dossier et a précisé qu'un vote du Conseil Communautaire d'ici la fin d'année actant le montant des AC provisoires de toutes les communes membres de la CCGAM, prendra compte du choix opéré par la commune intéressée par la révision libre.

c) Pacte de Confiance et de Solidarité Financier et Fiscal pour la période 2021-2023.

Le conseil communautaire a approuvé, à la majorité, (1 opposition : M Patrick LAUFERON), (2 abstentions : M Gérard BERGERET ; Mme Françoise DURIAU), le nouveau Pacte de Confiance et de Solidarité Financier et Fiscal pour la période 2021-2023.

Le conseil communautaire a autorisé la signature de tout document se rapportant à ce dossier.

d) Pacte de confiance et de solidarité financier et fiscal : règlement d'intervention.

Le conseil communautaire a approuvé, à la majorité, (1 opposition : M Patrick LAUFERON), le règlement d'intervention, annexe du Pacte de Confiance et de Solidarité Financier et Fiscal pour la période 2021-2023 et a autorisé la signature de la convention de mise en œuvre du Pacte de Confiance et de Solidarité Financier et Fiscal avec la CCGAM.

e) Décision modificative n°2 2021.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, la décision modificative n°2 de l'exercice 2021.

Le conseil communautaire a autorisé le versement des subventions aux associations et la signature de tout document se rapportant à l'exécution de la DM 2 de 2021.

f) Règlement d'attribution et de mandatement des subventions aux associations .

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, le règlement d'attribution et de mandatement des subventions aux associations joint en annexe.

Le conseil communautaire a autorisé la signature du règlement d'attribution et de mandatement des subventions aux associations et à effectuer toutes les démarches afférentes à ce dossier.

2-RESSOURCES HUMAINES

a) Modification n°2 du tableau des effectifs.

Le conseil communautaire a approuvé, à la majorité, (1 abstention : Mme Christine CANON), la modification n°2 du tableau des effectifs et a autorisé la signature de tout document se rapportant à ce dossier.

3-DADT

a) Transfert de subvention de la Société par Actions Simplifiée (SAS) IMMO Velsaun à la SAS Distribution Literie Veldeman (DLV), suite à leur fusion au sein du Groupe Veldeman.

Le conseil communautaire a autorisé, à l'unanimité, le transfert de la subvention de l'aide à l'immobilier de la SAS IMMO Velsaun à la SAS Distribution Literie Veldeman (DLV) et la signature de tout document se rapportant à ce dossier.

4-DSTA

a) Convention régissant le traitement des déchets verts à la ferme.

Le conseil a approuvé, à l'unanimité, les conventions et ses annexes entre la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, Messieurs PERRAUDIN Emmanuel et MICHON Thomas pour le traitement des déchets verts de la déchèterie d'Etang sur Arroux.

Le conseil communautaire a autorisé la signature desdites conventions et de tout document se rapportant à ce dossier.

**VU POUR ÊTRE AFFICHE CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE
L 2121-25 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.**

A Autun, le 13 septembre 2021
La Présidente
Marie-Claude BARNAY



